

Atelier m'Alice accueille les apprenants en situation de handicap, rencontrant des problèmes de santé, ou des troubles du langage et des et s'assure que leurs parcours de formation se déroulent dans les meilleures conditions afin de favoriser leur insertion professionnelle

Un accueil personnalisé et attentif

Dès le premier contact, chaque apprenant bénéficie d'un accueil individualisé. Marie, notre référent handicap est disponible pour discuter de vos besoins spécifiques et organiser les aménagements nécessaires pour rendre votre parcours aussi fluide que possible. Quel que soit votre handicap, nous veillons à ce que votre expérience de formation soit confortable.

Adaptation de nos formations

Nos formations sont conçues pour être accessibles à tous. Nous évaluons régulièrement le niveau d'accessibilité de nos locaux et de nos méthodes pédagogiques grâce au réseau **Ressource Handicap Formation** afin d'améliorer en continu nos pratiques. Nous travaillons à l'aménagement de nos espaces pour les personnes à mobilité réduite, et nous proposons des supports pédagogiques adaptés (documents simplifiés, aides visuelles).

Nous nous engageons à mener avec vous et notre réseau d'experts :

- Un entretien personnalisé avec notre référent handicap avant l'inscription pour identifier vos besoins spécifiques,
- Des aménagements pédagogiques et organisationnels adaptés à votre situation,
- Un suivi régulier tout au long de la formation pour s'assurer de votre bien-être et du bon déroulement de votre apprentissage.

Comment nous détectons et accompagnons les besoins spécifiques

Avant l'inscription, nous vous encourageons à nous contacter si vous pensez être en situation de handicap temporaire ou non, pour que nous puissions vous accueillir, vous accompagner/former ou vous orienter.

Grâce à cette question, nous identifions vos besoins dès le départ pour adapter au mieux les conditions de formation. Un second entretien avec notre référent handicap est systématiquement proposé pour définir les stratégies et aménagements nécessaires. Si vous êtes accompagné par un référent externe (AGEFIPH, Cap Emploi), celui-ci sera également inclus dans ce processus.

Même si vos besoins n'ont pas été signalés avant le début de la formation, vous pouvez toujours en parler avec notre référent à tout moment pendant votre parcours.

Mise en place des aménagements

Nous travaillons en collaboration avec l'apprenant et les organismes partenaires pour mettre en œuvre les mesures de compensation nécessaires. En cas de surcoûts liés à des aménagements spécifiques, nous sollicitons des aides auprès de l'AGEFIPH ou d'autres organismes. Les ajustements sont réalisés dans des délais raisonnables pour garantir un environnement d'apprentissage inclusif et accessible.

Suivi régulier et évaluation

Pour les formations longues, nous effectuons des points réguliers à chaque étape du parcours afin de vérifier que les aménagements mis en place répondent bien aux besoins de l'apprenant. En fin de formation, un bilan est réalisé pour recueillir les retours sur l'accompagnement et envisager des améliorations futures.

Contactez-nous pour en savoir plus

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de vos besoins spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap. Nous sommes là pour vous accompagner dans toutes vos démarches :

- Nom du référent : Marie Clidiere
- Téléphone : 06 80 28 76 36
- Email : mclidiere@atelier-malice.fr

Vous pouvez demander à consulter nos ressources

- ACCUEIL SENSIBILISATION HANDICAP PARTICIPANTS
- DEMARCHE DE PROGRES RHF – AUTODIAGNOSTIC
- LISTE DES PERSONNES RESSOURCES POUR AMENAGEMENT DE PARCOURS